

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Médecins libéraux

#### - Pour les formations financées par l'ANDPC :

- o Le participant s'inscrit via le site [mondpc.fr](http://mondpc.fr)
- o le participant signe un contrat de formation avec le CIAB stipulant qu'il laisse l'ANDPC financer la formation pour lui

#### - Pour les formations financées par le FAF

- o Le participant s'inscrit auprès du CIAB en lui fournissant son attestation FAF de l'année délivrée par l'URSSAF
- o le participant signe un contrat de formation avec le CIAB stipulant qu'il laisse le FAF financer la formation pour lui

#### - Pour les formations gratuites réservées aux adhérents

- o Le participant s'inscrit auprès du CIAB en payant sa cotisation annuelle d'adhésion à l'association

- **Pour le séminaire annuel** une participation aux frais d'hébergement est demandée à tous les participants, sauf les intervenants. Son montant est fixé chaque année par le conseil d'administration et indiqué dans les documents d'information.

### Médecins salariés :

#### - Pour les formations payantes :

- o Le participant s'inscrit auprès du CIAB
- o Une convention de formation est signée entre le CIAB et l'employeur du participant qui s'engage à financer la formation de son salarié

#### - Pour les formations gratuites réservées aux adhérents

o Le participant s'inscrit auprès du CIAB en payant sa cotisation annuelle d'adhésion à l'association

- **Pour le séminaire annuel** une participation aux frais d'hébergement est demandée à tous les participants, sauf les intervenants. Son montant est fixé chaque année par le conseil d'administration et indiqué dans les documents d'information

### Tarifs :

#### DPC : formations présentielle ou classes virtuelles

- o 95 €/h pour les formations de 7h et plus
- o 47,50 €/h pour les formations de moins de 7h

#### Autres formations :

##### - Formations présentielle :

- o 7h00 : 800 €
- o 3h30 : 400 €
- o 2h30 : 300 €

**- Classes virtuelles :**

- o 1 x 1 heure 30 minutes : 180 €
- o 1 x 2 heures 30 minutes : 250 €
- o 2 x 1 heure 30 minutes : 250 €
- o 3 x 1 heure 30 minutes : 300 €
- o 4 x 1 heure 30 minutes : 350 €

**Annulation :**

Seules sont facturées les heures où le participant était effectivement présent.  
Toute annulation avant le début de la formation n'entraîne aucun dédit.

**Propriété intellectuelle et droits d'auteur**

Les supports de formation, programmes papiers, numériques, sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Le participant s'engage à ne pas reproduire, utiliser ou transmettre tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

**Informatique et liberté**

Les informations à caractère personnel communiquées par le participant sont nécessaires à son inscription (fiche de renseignement) et peuvent constituer un fichier « adhérents » à usage interne. Suivant la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Il doit demander les modifications ou la résiliation à l'adresse : [ciab@ll-conseil.fr](mailto:ciab@ll-conseil.fr)

**Loi applicable et attribution des compétences**

En cas de litige un règlement à l'amiable est privilégié, à défaut l'affaire sera portée devant les tribunaux de BOBIGNY.